Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 37 (1990)
Heft: 6

Artikel: Femmes exerçant la profession d'instructeur
Autor: Baumann-Lerch, Sylvia
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-367967

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Femmes exerçant la profession d'instructeur

Sylvia Baumann-Lerch

Daisy Auderset

Activité d'instructeur à titre accessoire durant sept ans et, depuis une année, instructeur professionnelle au service de la protection civile du canton de Genève. 44 ans, mariée, deux enfants. Ancienne profession: coiffeuse. Présidente de l'Alliance des samaritains. Aime la musique et la montagne estivale et hivernale.

Yvette Burgat

Instructeur à titre professionnel depuis quatre ans auprès de l'office de la protection civile du canton de Vaud. 50 ans, mariée, sans enfants. Ancienne profession: secrétaire. Aime la musique classique, l'histoire de l'art, la lecture, le ski et les promenades.

Comment avez-vous abouti dans la protection civile et qu'est-ce qui vous a amenées à y exercer l'activité d'instructeur?

Ce qui me stimule, c'est l'enseignement en tant que tel et le domaine particulier que constitue la protection civile.

J'enseigne volontiers, par ailleurs je voulais me rendre utile à la collectivité.

Quelles ont été et quelles sont vos motivations pour la protection civile?

La joie de pouvoir enseigner et la conviction que la protection de la population est une nécessité.

Cette voie m'a paru plus dynamique que celle de l'alliance des samaritains où j'étais engagée auparavant.

Les participants aux cours sont surtout des hommes. En tant que femme, êtes-vous prise au sérieux, êtes-vous respectée et acceptée?

Il ne faut jamais aller trop loin et si l'on sait garder ses distances, on vous prend au sérieux.

Je n'ai jamais eu de difficulté à me faire respecter. Je pense qu'au contraire, si une femme sait rester à sa place, garder une certaine distance et rester féminine, elle est prise au sérieux, pour autant qu'elle connaisse bien sa matière. Je me sens tout à fait intégrée dans le corps des instructeurs, bien que je n'instruise pas dans toutes les matières.

Quelles sont les joies et les peines d'une femme instructeur de la protection civile?

Il faut quatre ans et demi pour parvenir à l'engagement, mais quel n'est pas l'enrichissement que nous procure les partipants!

Je n'ai pas d'expérience particulière, mais c'est un métier très enrichissant au point de vue de la connaissance de l'être humain. Il permet également de créer certains liens d'amitié.

Que pensez-vous personnellement de la nécessité de la protection civile?

Je suis convaincue de la nécessité de la protection civile, avant tout en cas de catastrophe.

L'utilité de la PCi peut être capitale pour sauver des vies ou les protéger, que ce soit en cas de conflit ou de catastrophe importante.

DAS INTERVIEW

Hilde Künzler

Occupe depuis 1980 le poste d'instructeur à titre professionnel auprès de l'Office de la protection civile du canton de Zurich à Andelfingen. 57 ans, célibataire. Ancienne profession: mécanicienne sur auto, chef de publicité, rédactrice. Capitaine SFA (réformée). Aime le sport équestre, le jardinage et la maison.

Le poste mis au concours m'a en quelque sorte «interpellée» en ma qualité de militariste enthousiaste. Mais à l'époque, je n'ai pas réalisé qu'il y avait une importante différence à savoir: au lieu d'avoir à faire avec des femmes engagées volontaires, j'étais confrontée avec des hommes astreints à servir.

Je suis venue à la protection civile en présumant que la femme y était acceptée à part entière et qu'on y accomplissait les tâches sans penser en termes chiffre d'affaires ou de concurrence interne. Mais j'ai dû en partie déchanter, car l'exercice des rapports de force est humain et donc inévitable. Ma motivation: tenir bon et gagner, même s'il faut le payer d'un prix élevé...

Il n'est guère possible d'obtenir le respect de la part des cadres, mais on voudrait bien qu'ils nous acceptent. Au début de chaque cours, il est nécessaire de manifester une plus grande force de persuasion et de faire preuve d'un engagement personnel plus intense que nos collègues masculins. Il faut pour cela avoir beaucoup de doigté et adopter le ton juste. Lorsque l'ambiance est à l'incertitude, ma formation personnelle me permet de fournir toute la lumière voulue, surtout dans les cours techniques. Chaque cours, chaque exercice est un examen personnel pour l'instructeur. La question y est de savoir, s'il réussira à convaincre, à motiver et à répondre aux attentes des participants.

Les joies et les colères alternent. Il est déjà arrivé que des participants au cours SPLCF veulent me mettre dans une situation délicate en simulant des pannes de véhicule, que j'ai pu réparer rapidement grâce à mes connaissances en mécanique. Le résultat a été de 1 à 0 en ma faveur. En tant que femme, on se réjouit toujours tout spécialement de pouvoir mettre les participants sur la bonne voie et de les y maintenir jusqu'à la fin des cours.

De même qu'on ne saurait se passer d'une organisation de défense, une protection civile bien structurée dans la commune suscite le sentiment tranquillisant que l'on pourra survivre à une guerre, ce qu'à Dieu ne plaise. Mais en maints endroits, il y a encore beaucoup à faire.

L'INTERVIEW

Louise Rougemont

Instructeur à titre professionnel auprès de la ville de Zurich depuis 1981; 46 ans, célibataire. Ancienne profession: chef de chancellerie du DMF. Capitaine SFA. Aime les marionnettes, l'opéra, le théâtre, les concerts, les promenades et la natation.

Déjà comme enfant, je souhaitais devenir enseignante.

Je suis extrêmement et pleinement motivée pour accomplir ma profession. J'enseigne si volontiers que je n'ai pas l'impression de travailler, de fournir un effort. Je peux considérer ma profession comme un violon d'Ingres.

Je n'ai pas de problèmes en tant que femme. Je suis bien acceptée par les participants au cours. J'ai parfois des problèmes d'identification dans les cours du service des pionniers et lutte contre le feu. On doit diriger la classe sans en être émancipée et parler le langage des participants sans recourir à la duplicité. A cet égard, il est essentiel de dominer la matière à enseigner, car les participants veulent s'assurer que la femme qui les dirige comprend également quelque chose en matière de construction.

Jusqu'ici, je n'ai pas eu à connaître des «peines» notables. Depuis que j'ai pu suivre des cours sur les analyses transactionnelles, les participants qui ne sont pas motivés ne me provoquent plus de maux d'estomac, pas plus d'ailleurs que d'autres problèmes qu'ils pourraient me poser.

Je suis totalement acquise à la protection civile. Mais il reste encore beaucoup à faire dans la protection civile. Certes la protection civile n'en est plus au stade du nourrisson, mais elle doit encore faire ses maladies d'enfance dans bien des secteurs.

L'INTERVISTA

Elisabeth Sigrist

Instructeur à titre professionnel de la PCi de Winterthour depuis 1988. Collaboratrice spécialisée pour le service sanitaire et le service d'assistance. 34 ans, célibataire. Ancienne profession: infirmière en psychiatrie. Aime la littérature, l'histoire, la photographie, les philosophies orientales, la parapsychologie, l'ésotérisme, la philathélie, les animaux en peluche, le tricot, les cartes et Paris.

En tant qu'infirmière chef dans une clinique psychiatrique, j'ai été «astreinte librement» à collaborer à l'organisation de protection civile de l'établissement. Plus tard, je me suis mis à disposition de l'OPCi de ma commune de domicile. Durant ma formation à Winterthour, on m'a demandé de fonctionner comme instructeur à titre accessoire. Ensuite, lorsque j'ai postulé pour une place d'instructeur professionnel, on a tout d'abord traité mes offres avec réserve, car elles venaient d'une femme, mais en fin de compte, j'ai été engagée.

Ce qui me fascine, c'est le large spectre des branches d'activité, la possibilité d'apprendre quelque chose que l'on ne croit pas nécessairement une femme capable de faire. C'est aussi d'avoir l'occasion de travailler sans cesse avec de nouvelles personnes et de leur dispenser un enseignement. Il m'importe de travailler à améliorer l'image générale de la protection civile. Je crois avoir – en tant que femme précisément – la possibilité de le faire.

Il va de soi qu'en tant que femme, on doit toujours apporter la preuve que l'on sait quelque chose et que l'on n'est pas uniquement un bel objet. Mais aussitôt que l'on a fixé les limites, on ne rencontre plus guère de difficultés, bien au contraire: le ton de la discussion s'affine et les comportements deviennent plus cordiaux. Quant aux mauvais esprits ou aux rebelles, la classe se charge elle-même de les remettre à leur place.

Les histoires des participants n'ont une importance que dans des situations précises ou lorsqu'il s'agit des personnes survivantes. Je préférerais dès lors avoir à me prononcer sur d'autres genres de joies et de peines: par exemple la question de savoir si je suis admise avec bienveillance et cordialité à Winterthour. L'aide technique, la collaboration et l'atmosphère de travail sont excellents. Pourtant, on peut déplorer qu'il y ait toujours des gens pour qui les femmes actives dans un monde d'hommes soient considérées en quelque sorte comme des proies.

La protection civile a toute sa raison d'être. Si je n'y croyais pas, je n'y travaillerais pas. Qui d'autre que la PCi pourrait prendre les mesures utiles pour planifier, mettre en œuvre et assurer la survie du plus grand nombre possible en cas de crise, que ce soit une catastrophe ou une guerre?